

Renvoi au comité de salut public de l'adresse de la société populaire d'Héraclée (Gard ou Var?) qui informe la Convention que des divisions alarmantes se manifestent parmi les patriotes, lors de la séance du 10 thermidor an II (28 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

Citer ce document / Cite this document :

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Renvoi au comité de salut public de l'adresse de la société populaire d'Héraclée (Gard ou Var?) qui informe la Convention que des divisions alarmantes se manifestent parmi les patriotes, lors de la séance du 10 thermidor an II (28 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. p. 599;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_24590_t1_0599_0000_3

Fichier pdf généré le 21/07/2021

10

L'adjudant général Jarry informe la Convention nationale que le 4 novembre 1793 (vieux style), lorsqu'une colonne de la division de l'armée des Ardennes se mit en marche sur Charleroy, le citoyen Vaudoisel, chasseur à cheval au 11^e régiment, passa à travers l'ennemi et examina sa force; il sut en rendre compte à l'adjudant général, qui donna les ordres, et chassa les ennemis, qui furent battus et perdirent quantité d'esclaves.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi aux comités d'instruction publique et de salut public (1).

11

La société populaire d'Héraclée (2) informe la Convention nationale que des divisions alarmantes se manifestent parmi les patriotes : elle présume que leur cause s'identifie avec la compassion des uns et la fermeté des autres envers les reclus : « Brutus, dit-elle, est sur le point de trahir Rome et son serment, quand Brutus apprend que le tyran de Rome est son père; loin de nous donc, qui avons juré de sauver notre patrie, une compassion aussi funeste à la liberté ! ».

Mention honorable, et renvoi au comité de salut public (3).

12

Les membres composant la société populaire de Chartres, département d'Eure-et-Loir, félicitent la Convention nationale sur l'heureux succès qui couronne tous les jours ses glorieux travaux. Ils lui adressent extrait du procès-verbal de leur séance du 16 messidor, qui constate que tous les sociétaires ont juré de nouveau mort aux tyrans, appui aux patriotes, persécution aux royalistes, fédéralistes, et à tous les ennemis de la République; de se rallier sans cesse autour de la Convention, du gouvernement révolutionnaire et des autorités constituées, et de verser leur sang pour le maintien de la liberté [et] de la République.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[La Sté Révol. de Chartres aux Représentans du peuple membres de la Convention Nationale; s.d.] (5)

(1) P.V., XLII, 234. Bⁱⁿ, 16 therm. (suppl¹).

(2) Gard ou Var ?

(3) P.V., XLII, 234.

(4) P.V., XLII, 235.

(5) C 314, pl. 1257, p. 6 et 7.

Représentans du Peuple

La société Populaire n'a pu apprendre sans les plus vifs transports l'heureux succès qui couronne tous les jours vos glorieux travaux[.] C'est au milieu des cris répétés de Vive la Convention ! vive la Montagne ! vive la République ! qu'elle a reçu la nouvelle de la prise de Mons, d'ostende, et de la déroute des brigands coalisés.

Continuez, Législateurs, à sauver la Patrie, à terrasser ses ennemis et à bien mériter, non seulement des sans-culottes et de l'humanité entière, mais encore des générations futures.

Pour nous, fidèles à nos premiers sermens, nous avons renouvelé dans la séance du 16 messidor, celui de poursuivre les royalistes, les aristocrates, les fédéralistes, les hébertistes, les modérés, et tous ces intrigans, vil rebut de conspirateurs échappés au glaive de la Loi.

Essaye qui pourra de vous peindre l'allégresse des sans-Culottes en répétant ce serment gravé dans leurs cœurs, par une haine implacable contre les tyrans et l'esclavage

Nous le tiendrons, ce serment sacré, en nous ralliant sans cesse autour du gouvernement Révolutionnaire, autour de vous, autour des Autorités constituées

Nous le tiendrons, en versant notre sang pour le maintien de la Liberté et de la République

Une fête, où tous les Patriotes ont célébré nos victoires, a suivi cette séance mémorable. l'Eternel a reçu nos sermens et entendu nos cris d'allégresse[.] Sur la Montagne sacrée se sont fait entendre des hymnes en l'honneur des martyrs de la Liberté[.] des rondes patriotiques ont terminé cette fête si belle et si touchante. Vive la convention ! vive la Montagne ! vive la République une et indivisible

[Suivent 194 signatures]

[Extrait du p.v. de la sté révol. de Chartres; séance extraordinaire du 16 mess. II]

Sevin dit que des malveillans répandent sourdement que l'arrestation des fédéralistes n'est due qu'aux dénonciations de quelques sociétaires; que ce sont là les armes ordinaires des modérés, qui veulent attribuer à un certain nombre d'individus tout ce qui est l'ouvrage de la société entière[.] que ce n'est point seulement le comité de surveillance de la Société qui a considéré comme fédéralistes les gens arrêtés, qu'il n'a fait que recueillir les déclarations que plusieurs citoyens ont faites; qu'alors il ne s'agissoit que d'interdire à jamais aux fédéralistes l'entrée de la société; que la société en masse a voulu, sur la demande de Guillard, agent national du district, que les renseignements recueillis par son comité de surveillance fussent communiqués aux porteurs d'ordre du Comité de Sûreté générale; Enfin, après des développemens multipliés, des intrigues et des manœuvres employés contre la société entière, et particulièrement contre les plus chauds patriotes, il propose de jurer de nouveau : mort aux tyrans, appui aux patriotes, persécution aux fédéralistes et à tous les ennemis de la république

L'orateur est interrompu. tous les membres se lèvent et prêtent avec enthousiasme ce serment suivi des cris mille fois répétés : Vive la république; Vive la montagne.